



# CONGRÈS NATIONAL MONTPELLIER 2022



## Thème 3

[theme3@snes.edu](mailto:theme3@snes.edu)

### Thème 3 - Pour une société juste et solidaire

Rapporteur-es : Magali Espinasse, Marylène Cahouet, Hervé Le Fiblec, Hervé Moreau

N°	Texte initial – NE RIEN INSCRIRE NI MODIFIER DANS CETTE COLONNE	Vos amendements académiques
001	Thème 3 : Pour une société juste et solidaire	LYO Thème 3 : Pour une société juste, <b>écologique</b> et solidaire
002	Introduction : Un syndicalisme à l'écoute des questions de société	LYO-
003	Syndicat de transformation sociale, le SNES-FSU se donne les leviers pour agir dans une dynamique de progrès social. Il revendique et promeut une société dans laquelle égalité, justice, solidarité et responsabilité vont de pair. Une société qui ne se préoccuperait pas de justice, des libertés, des stratégies écologiques en dehors de son territoire se mettrait en danger. La Covid en a donné une preuve manifeste.	LYO-
004	Pour le syndicat, il y a nécessité à voir plus loin que son strict périmètre. Le thème 3 traite de questions de fond qui ont toute leur place dans le champ d'action du SNES-FSU : ses projets pour l'Ecole et les Services Publics ne peuvent prendre corps que dans une société différente, juste et solidaire. Les gouvernements successifs ont mis à mal les solidarités et les libertés, en agissant à l'encontre des intérêts du plus grand nombre, par des réformes sur les retraites, la fiscalité, la sécurité sociale, en restreignant les libertés publiques. Le SNES-FSU a des propositions et des revendications à faire valoir et à approfondir. Ce thème 3 est à l'image de sa conception d'un syndicalisme dynamique, ouvert et créatif, à l'écoute des questions de	LYO- Pour le syndicat, il y a nécessité à voir plus loin que son strict périmètre. Le thème 3 traite de questions de fond qui ont toute leur place dans le champ d'action du SNES-FSU : ses projets pour l'Ecole et les Services Publics ne peuvent prendre corps que dans une société différente, juste et solidaire. Les gouvernements successifs ont mis à mal les solidarités et les libertés, en agissant à l'encontre des intérêts du plus grand nombre, par des réformes sur les retraites, la fiscalité, la sécurité sociale, en restreignant les libertés publiques. <b>Par ailleurs, la numérisation à outrance discrimine une partie de la population et porte atteinte à l'accès aux droits.</b> Le SNES-FSU a des

	société.	propositions et des revendications à faire valoir et à approfondir. Ce thème 3 est à l'image de sa conception d'un syndicalisme dynamique, ouvert et créatif, à l'écoute des questions de société.
005		LYO-
006	Fiche 1 – Fiscalité et justice sociale	LYO-
007	1.1 Pour un système fiscal juste	LYO-
008	Le système fiscal constitue un des piliers pour financer les dépenses publiques et assurer la redistribution des richesses.	LYO- Le système fiscal constitue un des piliers <b>fondamentaux</b> pour financer les dépenses publiques et assurer la redistribution des richesses.
009	Au fil des années, le système est devenu inégalitaire et les grandes fortunes se sont considérablement enrichies. La fin de l'ISF, la baisse de l'impôt sur les sociétés, la plupart des niches fiscales et les régimes dérogatoires remettent en question le principe d'égalité devant l'impôt. Les impôts indirects pèsent lourdement sur les plus faibles revenus.	LYO-
010	Fraudes et évasion fiscale perdurent. La taxe GAFA française est dérisoire face aux bénéfiques records des géants du numérique.	LYO- Fraudes et évasion fiscale perdurent. La taxe <del>GAFA</del> <b>GAFAM</b> française est dérisoire face aux bénéfiques records des géants du numérique.
011	Les inégalités flagrantes provoquent le rejet de l'impôt : quelle campagne mener pour sensibiliser nos collègues et l'opinion sur le rôle de l'impôt pour les solidarités ? Des mesures sont à revendiquer en faveur d'une politique sociale juste : améliorer le rendement de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, renforcer sa progressivité, mettre fin aux cadeaux fiscaux aux plus riches et au capital, lutter contre les paradis fiscaux. L'impôt sur les successions, symbolique de la priorité accordée au patrimoine, est à l'ordre du jour : quelle réforme envisager ?	LYO- <b>Les Ces inégalités flagrantes provoquent le rejet de l'impôt, la suppression de la taxe d'habitation a été accueillie favorablement pourtant elle a contribué à l'assèchement des finances des collectivités territoriales, faute de compensation par les dotations de l'état. De même, la redevance audiovisuelle contribue à l'audiovisuel public, dont le SNES-FSU revendique le financement. Le SNES-FSU s'engage à communiquer et à valoriser le rôle de l'impôt sur les solidarités en direction de l'ensemble des collègues</b> <del>-quelle campagne mener pour sensibiliser nos collègues et l'opinion sur le rôle de l'impôt pour les solidarités ? Des mesures sont à revendiquer en faveur d'une politique sociale juste : améliorer le rendement de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, renforcer sa progressivité</del> <b>en augmentant le nombre de tranches</b> , mettre fin aux cadeaux fiscaux aux plus riches et au capital, lutter contre les paradis fiscaux. <del>L'impôt sur les successions, symbolique de la priorité accordée au patrimoine, est à l'ordre du jour : quelle réforme envisager ?</del> <b>Le SNES-FSU se prononce pour une imposition plus lourde sur les gros patrimoines sans impacter les patrimoines modestes. Il s'agit aussi de fixer la TVA à 0% sur les produits de 1ère nécessité, de supprimer la flat tax sur les revenus du capital, de revoir la liste des paradis fiscaux et de mettre en place du prélèvement à la source sur les bénéfices des sociétés.</b> <b>Moins d'impôt, c'est moins de services publics. La défense du pouvoir d'achat ne passe pas par une baisse d'impôt mais par une augmentation des salaires et des pensions</b>

012		LYO-
013	1.2 Services Publics	LYO-
014	La réforme globale de la fiscalité ne peut s'effectuer qu'avec le développement des Services Publics, le recrutement de personnels, des moyens juridiques et plus de démocratie. Les Services publics assurent la double fonction de contribution à la production des richesses et de redistribution. Ils ont aussi à jouer un rôle déterminant dans la protection de l'environnement. Mais les agents connaissent une crise profonde qui ne leur permet pas de remplir leurs missions. Le SNES et la FSU doivent jouer un rôle majeur pour la défense et la valorisation des Services Publics.	LYO- La réforme globale de la fiscalité ne peut s'effectuer qu'avec le développement des Services Publics, le recrutement de personnels, des moyens juridiques et plus de démocratie. Les Services publics assurent la double fonction de contribution à la production des richesses et de redistribution. <b>Ils participent de la lutte contre les inégalités sociales et territoriales, et à la satisfaction des besoins de tous.</b> Ils ont aussi à jouer un rôle déterminant dans la protection de l'environnement. <del>Mais les agents connaissent une crise profonde qui ne leur permet pas de remplir leurs missions.</del> <b>Le manque de personnels, la dégradation des conditions de travail ne permettent pas aux agents de remplir leurs missions. Les réformes successives ont provoqué démoralisation et perte de sens du métier.</b> Le SNES et la FSU <del>doivent</del> <b>continueront à</b> jouer un rôle majeur pour la défense et la valorisation des Services Publics en affirmant <b>leur utilité et leur rôle majeur de réduction des inégalités.</b> <b>La numérisation à outrance déshumanise la relation entre agents et usagers et peut aller jusqu'à un renoncement aux droits et à la perte de ces droits</b>
015		LYO-
016	1.3. La crise du logement	LYO-
017	Elle s'est accentuée, avec des répercussions catastrophiques, notamment sur les élèves et leur famille, pendant la pandémie. Le mal-logement n'épargne pas les fonctionnaires et notamment les collègues en début de carrière. Les politiques actuelles renforcent financiarisation du logement social et inégalités sociales.	LYO-
018	Une réforme globale est nécessaire au niveau du budget et des politiques urbaines en faveur des habitants et du climat. Comment garantir le droit au logement pour toutes les catégories de population ? Le SNES-FSU lutte sur ces questions avec d'autres forces syndicales et des associations. Comment faire de cette question un sujet revendicatif mieux partagé ?	LYO- Une réforme globale est nécessaire au niveau du budget et des politiques urbaines en faveur des habitants et du climat. <del>Comment garantir le droit au logement pour toutes les catégories de population ?</del> <b>Les revendications du SNES-FSU restent d'actualité, notamment l'application de la loi SLRU pour le logement social, la construction de logements sociaux, l'application de la loi de réquisition des locaux vides, l'encadrement des loyers, la lutte contre les abus des plateformes de location temporaire. L'accès à la propriété doit être facilitée pour les foyers aux rémunérations les plus faibles qui le désirent de se constituer, d'autres pistes peuvent aussi être envisagées pour lutter contre la spéculation immobilière.</b> Le SNES-FSU lutte sur ces questions avec d'autres forces syndicales et des associations. <del>Comment faire de cette question un sujet revendicatif mieux partagé ?</del> <b>et doit mener une campagne d'information auprès des collègues.</b>
019		
020	Fiche 2 – Défendre et reconquérir la Sécurité sociale	LYO- Fiche 2 – <del>Défendre et reconquérir la Sécurité sociale</del> <b>Défendre et reconquérir la Sécurité sociale</b> <b>Améliorer la protection sociale.</b>

021	2.1. Un financement et une gouvernance à reconquérir	LYO- 2.1. Un financement et une gouvernance à reconquérir <b>Reconquérir le financement et la gouvernance de la Sécu</b>
022	<p>Alors que la Sécu a fait la preuve de son efficacité durant la crise sanitaire, elle est plus que jamais menacée. Le gouvernement a fait le choix, via la CADES, de faire rembourser une partie de la dette née des dépenses supplémentaires liées au Covid en puisant dans les ressources de la Sécurité sociale. Le SNES, avec la FSU, dénonce ce choix et confirme ses mandats pour la gestion démocratique et le financement de la Sécu. Les cotisations sociales doivent redevenir une ressource dominante et légitime avec un élargissement de l'assiette de prélèvement pour financer des droits universalisés. Le SNES avec la FSU dénonce la création de la 5<sup>ème</sup> branche dans un contexte d'étatisation de la sécu (gestion par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'autonomie, établissement public, créé en 2005 et financement par la CSG). Quelle mobilisation envisager pour que la CSG sur les revenus du travail soit requalifiée en cotisation ? Comment mobiliser contre les risques récurrents de fusion des budgets de l'Etat et de la Sécu ?</p>	<p>LYO- Alors que la Sécu a fait la preuve de son efficacité durant la crise sanitaire, elle est plus que jamais menacée. <b>On assiste à une rupture de son principe de solidarité :« De chacun selon ses moyens à chacun selon ses besoins », et le risque est grand de la voir réduite à une assistance minimale.</b> Le gouvernement a fait le choix, via la CADES, de faire rembourser une partie de la dette née des dépenses supplémentaires liées au Covid en puisant dans les ressources de la Sécurité sociale. <b>La Sécu devra rembourser 136 milliards alors que l'Etat pouvait prendre en charge cette dette et l'effacer.</b> Le SNES, avec la FSU, dénonce ce choix et confirme ses mandats pour la gestion démocratique et le financement de la Sécu. Les cotisations sociales doivent redevenir une ressource dominante et légitime avec un élargissement de l'assiette de prélèvement <b>et une réévaluation du plafond</b> pour financer des droits universalisés. <b>Il faut mettre fin aux exonérations patronales de cotisation.</b> Le SNES avec la FSU dénonce la création de la 5<sup>ème</sup> branche dans un contexte d'étatisation de la sécu (gestion par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'autonomie, établissement public, créé en 2005 et financement par la CSG). <del>Quelle mobilisation envisager pour que la CSG sur les revenus du travail soit requalifiée en cotisation ? Comment mobiliser contre les risques récurrents de fusion des budgets de l'Etat et de la Sécu ?</del></p> <p><b>Il faut mener un travail d'information sur le fait que la cotisation n'est pas une charge mais une fraction de salaire mutualisé.</b></p> <p><b>Proposer aux collègues, lors de stages de formation syndicale, de type « salaire correct exigé » ou ceux en direction des néotitulaires, une grille de lecture de la fiche de paye et de la fiche de pension, permettrait de leur faire prendre conscience des enjeux liés à la constitution de nos salaires (salaire brut/salaire net, HP/HSA, primes, etc.), au financement mutualisé de la protection sociale (impôt versus cotisation), etc. Cela répondrait tout autant à la demande des collègues de comprendre leur fiche de paye qu'à la nécessité de notre syndicat de mobiliser sur ces enjeux.</b></p>

023		LYO-
024	2.2. Politiques sociales	LYO-
025	La crise sanitaire a accentué la pauvreté et démontré qu'une part importante de la population y est exposée. Santé, perte d'autonomie, logement, retraite, famille, chômage... les besoins sont immenses : autant de terrains de lutte pour le SNES et la FSU au sein de convergences nécessaires.	LYO-
026	Avec la FSU, le SNES doit mobiliser pour que la protection sociale des jeunes, des précaires, des privé-es d'emploi et des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie soit très significativement renforcée, au-delà de la nécessaire revalorisation des minima sociaux et de l'abandon de la réforme actuelle de l'assurance chômage.	LYO-
027	Une politique familiale ambitieuse doit bénéficier à tous les ménages dès le 1 <sup>er</sup> enfant, ce qui implique notamment de développer le service public de la petite enfance.	LYO-
028	Quels doivent être les principes et les modalités de mise en oeuvre d'un revenu décent garanti, distinct d'un revenu universel versé sans conditions de ressources ? Quelle articulation avec l'allocation d'autonomie pour tous les jeunes ? Quelle construction pour le Service public de la perte d'autonomie ?	<p>LYO- <del>Quels doivent être les principes et les modalités de mise en oeuvre d'un revenu décent garanti, distinct d'un revenu universel versé sans conditions de ressources ? Quelle articulation avec l'allocation d'autonomie pour tous les jeunes ? Quelle construction pour le Service public de la perte d'autonomie ?</del></p> <p><b>Il faut lutter pour l'emploi pour tous et pour un accès de tous à une formation de qualité</b></p> <p><b>A propos du revenu universel toujours en débat, l'idée d'une sécurité professionnelle tout au long de la vie active mérite d'être interrogée.</b></p> <p><b>Il faut accorder à la perte d'autonomie les moyens à la hauteur des besoins : il faut créer davantage d'Ehpad publics avec les ressources humaines nécessaires, attribuer à l'aide à domicile un personnel en nombre suffisant, bien formé et bien rémunéré.</b></p> <p><b>Il n'est pas question que l'Etat continue à alimenter des Ehpad privés.</b></p>
029		LYO-
030	Fiche 3 – Politique de santé	LYO-
031	La crise sanitaire a fait éclater au grand jour les carences du système public de santé soumis à des décennies d'austérité et de politiques néolibérales. Avec la FSU, et dans le prolongement de ses mandats de Rennes, le SNES porte un ensemble de revendications pour un véritable droit à la santé pour tou·tes qu'il faut mieux faire connaitre et porter.	LYO-

032		
033	3.1 Refonder le service public de la santé	
034	La dégradation importante du système de santé durant les deux derniers mandats présidentiels (augmentation du reste à charge, extension des déserts médicaux...) nécessite d'approfondir notre réflexion et de préciser nos revendications. Comment organiser le système de santé pour mieux articuler médecine de ville et hôpital public, assurer un égal accès sur tout le territoire à des soins spécialisés de haut niveau ? Il est nécessaire de réduire voire de supprimer la part du privé et du lucratif dans l'hospitalier et les EHPAD, de supprimer les dépassements d'honoraires et de développer une médecine préventive. En outre il faut sauver la psychiatrie qui est le parent pauvre de la médecine.	<p>LYO- La dégradation importante du système de santé durant les deux derniers mandats présidentiels (<b>coups portés à l'hôpital public</b>, augmentation du reste à charge, extension des déserts médicaux...) nécessite d'approfondir notre réflexion et de préciser nos revendications.</p> <p><b>Le SNES-FSU revendique que la disparition du numéris clausus soit vraiment suivie d'effets en accroissant les possibilités de formation des médecins. Il réclame aussi le développement des centres de santé.</b></p> <p><b>Il faut adopter des mesures plus incitatives voire contraignantes pour l'installation des futurs médecins. Un mouvement national d'affectation des professions de santé permettrait-il d'assurer un accès équitable aux soins sur tout le territoire et des conditions de travail décentes pour les professionnels concernés ?</b></p> <p><del>Comment organiser le système de santé pour mieux articuler médecine de ville et hôpital public, assurer un égal accès sur tout le territoire à des soins spécialisés de haut niveau ?</del> <b>Cesser la logique de rentabilité dans les hôpitaux publics et financer des lits est indispensable pour donner un réel accès à tous à la santé</b></p> <p>Il est nécessaire de réduire voire de supprimer la part du privé et du lucratif dans l'hospitalier et les EHPAD, de supprimer les dépassements d'honoraires et de développer une médecine préventive <b>y compris pour le handicap</b>. En outre il faut sauver la psychiatrie qui est le parent pauvre de la médecine.</p>
035		LYO-
036	3.2 Le 100% sécu	LYO-
037	Pour les agents de la Fonction publique, la réforme de la protection sociale complémentaire a entraîné une rupture des solidarités intergénérationnelles entre actifs et retraités, entre niveaux de revenus. Le régime qui va se mettre en place ne peut être que transitoire. C'est bien une sécurité sociale remboursant à 100% les soins prescrits qui pourra assurer les solidarités entre les assuré-es.	LYO-
038	Le congrès FSU de Metz a acté l'avancée modérée qu'a représenté l'accord PSC en santé sur l'ordonnance imposée en février 2020 par le gouvernement et a réaffirmé notre mandat du 100% sécu, urgent pour lutter contre les renoncements et les inégalités d'accès aux soins. Avec la FSU, le SNES doit initier une campagne dans ce sens. Sous quelles formes ? Avec quels partenaires ?	LYO- <del>Le congrès FSU de Metz a acté l'avancée modérée qu'a représenté l'accord PSC en santé sur l'ordonnance imposée en février 2020 par le gouvernement et a réaffirmé notre mandat du 100% sécu, urgent pour lutter contre les renoncements et les inégalités d'accès aux soins. Avec la FSU, le SNES doit initier une campagne dans ce sens. Sous quelles formes ? Avec quels partenaires ?</del>
039		LYO-
040	3.3 Démocratie sanitaire	LYO- 3.3 Démocratie <b>sanitaire en santé</b>
041	La crise a confirmé que les ARS sont essentiellement des courroies de transmission des restrictions budgétaires organisant les fermetures de services et de lits	LYO- La crise a confirmé que les ARS sont essentiellement des courroies de

	d'hospitalisation. Comment revoir leurs missions et mode de fonctionnement pour la mise en oeuvre d'une politique de santé publique juste et égalitaire ?	transmission des restrictions budgétaires organisant les fermetures de services et de lits d'hospitalisation. <del>Comment revoir leurs missions et mode de fonctionnement pour la mise en oeuvre d'une politique de santé publique juste et égalitaire ?</del> <b>Les ARS doivent abandonner la politique de l'offre et partir des besoins. Les Conseils Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie, qui pourraient représenter un espace de débats et de propositions, fonctionnent de manière inégale. Il est indispensable que chaque département respecte les missions définies par décret.</b>
042	La pandémie a montré l'importance de politiques coordonnées à l'échelle planétaire et conforte nos revendications en matière de pôle public du médicament et de levée des brevets.	LYO-
043		LYO-
044	Fiche 4 – Droit à la retraite	LYO-
045	Les luttes et la pandémie ont contraint le pouvoir à ajourner la réforme des retraites mais pas à l'abandonner. Imposée en mars 2020 à l'Assemblée par le 49-3, elle devait fixer une gestion à l'équilibre sur cinq ans avec la création d'une caisse de retraite des fonctionnaires. Le SNES-FSU a exprimé son opposition et demande le retrait du texte voté qui s'oppose au code des pensions, au statut de la FP et va conduire à une baisse importante des pensions notamment pour les femmes.	LYO- Les luttes et la pandémie ont contraint le pouvoir à ajourner la réforme des retraites <b>à points</b> mais pas à l'abandonner. Imposée en mars 2020 à l'Assemblée par le 49-3, elle devait fixer une gestion à l'équilibre sur cinq ans avec la création d'une caisse de retraite des fonctionnaires. Le SNES-FSU a exprimé son opposition et demande le retrait du texte voté qui s'oppose au code des pensions, au statut de la FP et va conduire à une baisse importante des pensions notamment pour les femmes. <b>Il rappelle que le système de retraite par répartition n'est pas en péril (COR 2022) mais nécessite des recettes supplémentaires afin de financer le modèle porté par le SNES-FSU affirmé dans nos mandats de Rennes.</b>
046	Le retour de la réforme est prévu par l'exécutif et des candidats de droite avec des mesures paramétriques (recul de l'âge de départ, fin des régimes spéciaux, alignement des régimes public/privé et la remise en cause du code des pensions).	LYO- Le retour de la réforme est prévu par l'exécutif et des candidats de droite avec des mesures paramétriques <b>(recul de l'âge de départ) et des atteintes graves aux droits fondamentaux (fin des régimes spéciaux, alignement des régimes public-privé et remise en cause du code des pensions)</b> <del>(recul de l'âge de départ, fin des régimes spéciaux, alignement des régimes public/privé et la remise en cause du code des pensions).</del>
047	La part des retraites dans le PIB diminue depuis 2014 annonçant dans le futur un décrochage important entre actifs et retraités, notamment pour les femmes.	LYO-
048	Le gouvernement Castex a présenté comme une avancée les mille euros minimum pour toute retraite : il faut dénoncer ce discours mensonger qui, par ailleurs, gonfle les déficits sciemment, instrumentalise la crise sanitaire pour persuader les citoyens que la réforme est inévitable.	LYO- Le gouvernement Castex a présenté comme une avancée les mille euros <del>minimum pour toute retraite</del> <b>les mille cent euros pour toute retraite alors qu'il faut justifier d'une carrière complète</b> : il faut dénoncer ce discours mensonger qui, par ailleurs, gonfle les déficits sciemment, instrumentalise la crise sanitaire

		pour persuader les citoyens que la réforme est inévitable.
049	Il est nécessaire d'affiner et de faire partager notre conception de la retraite comme un droit et une période de la vie salariée.	LYO- Il est nécessaire d'affiner et de faire partager notre conception de la retraite comme un droit et une période de la vie salariée. <b>Pour les fonctionnaires la pension est un traitement continué : en ce sens, il est indispensable de revenir à l'indexation des pensions sur le salaire moyen</b>
050	Notre système de retraites actuel a besoin d'améliorations, de recettes supplémentaires : faut-il revoir nos revendications ? Comment relance-t-on le débat et nos propositions pour une réforme de progrès ? Comment lutter contre le discours fréquent chez les jeunes du « je n'aurai pas de retraite » ?	LYO- Notre système de retraites actuel a besoin d'améliorations, <del>de recettes supplémentaires : faut-il revoir nos revendications ? Comment relance-t-on le débat et nos propositions pour une réforme de progrès ? Comment lutter contre le discours fréquent chez les jeunes du « je n'aurai pas de retraite » ?</del> <b>et de recettes supplémentaires pour financer nos revendications d'un système de retraite, notamment les suivantes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Maintien du code des pensions</b></li> <li>- <b>Age de départ à la retraite : 60 ans pour une durée de cotisation : 37,5 annuités</b></li> <li>- <b>Montant de la pension : 75% de l'indice du dernier traitement</b></li> <li>- <b>Suppression de la décote</b></li> </ul> <b>Il faut poursuivre notre campagne auprès de nos collègues et de l'opinion publique. Il faut insister auprès des jeunes en leur rappelant nos exigences de la prise en compte des années, d'étude, de formation, d'apprentissage et d'un retour à un système de pré-recrutement.</b>
051		LYO-
052	Fiche 5 – Stratégies écologiques	LYO-
053	L'urgence écologique est un sujet majeur qui peine à percer dans le débat public. Jusque-là les syndicats s'en emparent peu. Le SNES-FSU n'occupe pas pleinement sa place dans ce combat, mené principalement par les associations et les partis politiques, bien qu'il appelle à manifester pour des occasions particulières. Il est nécessaire d'investir davantage ce sujet.	LYO-
054	Les COP se succèdent, comme les coups médiatiques du président Macron, sans décisions qui changeraient le cours des événements, permettraient de rompre avec les dégâts produits par les politiques libérales et une mondialisation débridée.	LYO-
055	Changer de modèle économique, social et politique est apparu comme nécessaire pour bâtir des stratégies écologiques : c'est ce qu'ont porté notamment les jeunes dans les manifestations pour le climat. Il est de la responsabilité du SNES et de la FSU de prendre toute leur part dans ce combat, en lien avec la défense des services publics. En effet, parce qu'ils donnent la priorité au collectif, qu'ils jouent un rôle essentiel dans l'aménagement du territoire, ils peuvent agir pour la protection de l'environnement et faire émerger des alternatives en termes de transport, de logement, d'alimentation, d'emplois etc. Comment le SNES doit-il s'inscrire dans ces nouvelles luttes pour le climat et l'environnement et mettre les stratégies écologiques	LYO- Changer de modèle économique, social et politique est apparu comme nécessaire pour bâtir des stratégies écologiques : c'est ce qu'ont porté notamment les jeunes dans les manifestations pour le climat. Il est de la responsabilité du SNES et de la FSU de prendre toute leur part dans ce combat, en lien avec la défense des services publics. En effet, parce qu'ils donnent la priorité au collectif, qu'ils jouent un rôle essentiel dans l'aménagement du territoire, ils peuvent agir pour la protection de l'environnement et faire émerger des alternatives en termes de transport, de logement, d'alimentation, d'emplois etc. <del>Comment le SNES doit-il s'inscrire dans ces nouvelles luttes pour le climat et</del>

	au cœur de ses préoccupations ?	<p>l'environnement et mettre les stratégies écologiques au cœur de ses préoccupations ?</p> <p><b>Des propositions ont été faites à cet égard par les experts du GIEC et peuvent servir de points d'appui aux mobilisations indispensables. Le SNES- FSU a toute sa place dans ces mobilisations, notamment dans le collectif "Plus jamais ça", pour agir en particulier sur la disparition progressive des énergies carbonées, et le développement des énergies renouvelables. Le développement de la recherche scientifique publique, dans le domaine, est une revendication forte de notre syndicat.</b></p>
056	Quelles réponses à l'urgence écologique en termes de transformation du travail et de la production ? Quelles conséquences sur notre projet éducatif, dans une approche scientifique et non moralisatrice ? L'urgence climatique impose un effort constitutif à ceux qui ont le plus de responsabilités et dont le patrimoine a la plus grande empreinte en termes de pollution. Comment penser une fiscalité juste et efficace ?	<p><del>LYO- Quelles réponses à l'urgence écologique en termes de transformation du travail et de la production ? Quelles conséquences sur notre projet éducatif, dans une approche scientifique et non moralisatrice ? L'urgence climatique impose un effort constitutif à ceux qui ont le plus de responsabilités et dont le patrimoine a la plus grande empreinte en termes de pollution. Comment penser une fiscalité juste et efficace ?</del></p> <p><b>Pour répondre à l'urgence climatique, le SNES-FSU propose notamment :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- que les collectivités locales intègrent ces enjeux dans leurs choix de bâti scolaire et d'énergie existant et à venir.</li> <li>- une alimentation saine et de bonne qualité pour toutes et tous.</li> <li>- dans l'éducation, de favoriser les gestes écologiques, comme le tri des déchets par exemple, et de sensibiliser à la préservation de la biodiversité au sein des établissements.</li> <li>- que les enjeux écologiques traversent l'ensemble des formations disciplinaires</li> <li>- un investissement dans la formation professionnelle, pour permettre la conversion de métiers déjà existants, et la création de métiers « verts ».</li> </ul>
057		LYO-
058	Fiche 6 – Exercer ses droits et en conquérir de nouveaux	LYO-
059	Les mandats du congrès de Rennes restent valables mais des focus sur des questions actuellement vives sont nécessaires.	LYO-
060	6.1 Favoriser la participation au débat public	LYO-
061	La montée de l'abstention témoigne d'une crise démocratique, renforcée par une pratique du pouvoir qui ignore les forces sociales organisées ou les instrumentalise. Il faut redonner au débat public toute sa place, mieux permettre l'expression et la prise	LYO- La montée de l'abstention témoigne d'une crise démocratique, renforcée par une pratique du pouvoir qui ignore les forces sociales organisées ou les instrumentalise. Il faut redonner au débat public toute sa place, mieux

	<p>en compte des avis du plus grand nombre, notamment des catégories les plus en marge. Comment le syndicat d'une part, et l'école d'autre part, peuvent contribuer à ces objectifs ? Le développement d'espaces privés numériques comme lieux d'expression ne doit pas conduire à une désinformation massive et à l'éclatement du débat.</p>	<p>permettre l'expression et la prise en compte des avis du plus grand nombre, notamment des catégories les plus en marge. <b>Il faut reconnaître pleinement le rôle des syndicats, des associations et des partis politiques dans le dialogue social. Il faut réhabiliter les commissions paritaires et renforcer leur rôle.</b> Comment le syndicat d'une part, et l'école d'autre part, peuvent contribuer à ces objectifs ?</p> <p><b>Favoriser la participation au débat public des jeunes c'est aussi intégrer dans la formation scolaire et les programmes un enseignement aux savoirs politiques et aux droits économiques et sociaux pour tous les élèves.</b></p> <p>Le développement d'espaces privés numériques comme lieux d'expression ne doit pas conduire à une désinformation massive et à l'éclatement du débat.</p> <p><b>6.1.bis. Danger du tout numérique : assurer un accès équitable aux services publics</b></p> <p><b>On peut constater aujourd'hui la difficulté à obtenir l'information ou l'accès à un service (santé – impôts – retraites – RV médicaux – état civil, transports...) sans passer par internet. Il existe en plus de nombreuses zones « blanches » où les citoyens n'ont pas de réseau.</b></p> <p><b>La disparition de tout contact humain est devenue un réel problème pour de nombreux citoyens.</b></p> <p><b>C'est pourquoi le SNES demande la réouverture des « guichets » des services publics et le recrutement de fonctionnaires.</b></p> <p><b>Il demande aussi des formations à l'outil informatique pour qu'aucun citoyen ne soit contraint à renoncer à ses droits.</b></p>
062	Quelle stratégie mettre en œuvre pour faire aboutir notre mandat du droit de vote de tous les étrangers résidents aux élections locales ?	<del>LYO- Quelle stratégie mettre en œuvre pour faire aboutir notre mandat du droit de vote de tous les étrangers résidents aux élections locales ?</del>
063		LYO-
064	6.2 Une politique de sécurité respectueuse des personnes	LYO-
065	La dérive sécuritaire du gouvernement remet en cause les libertés fondamentales et donc la démocratie : répression du mouvement social, entrée dans le droit commun de mesures d'exception, restrictions du droit à manifester, violences policières.	LYO-
066	Le SNES-FSU exige l'abrogation des lois liberticides et une remise à plat de la législation induite de l'état d'urgence. Comment et sur quelles bases construire une police républicaine soucieuse de l'intérêt général et de la protection de tous ?	<del>LYO- Le SNES-FSU exige l'abrogation des lois liberticides et une remise à plat de la législation induite de l'état d'urgence. Comment et sur quelles bases construire une police républicaine soucieuse de l'intérêt général et de la protection de tous ?</del> <b>Le SNES-FSU exige une remise à plat de la législation et l'abrogation des lois liberticides induite notamment par l'état d'urgence.</b>
067		LYO-
068	6.3 Réformer la législation sur la fin de vie	LYO- <del>6.3 Réformer la législation sur la fin de vie</del> <b>Améliorer les conditions de fin</b>

		de vie
069	La législation actuelle sur la fin de vie a montré ses limites. Toute réforme se heurte cependant au refus et au blocage de la part des courants politiques et religieux les plus conservateurs. Le SNES-FSU réaffirme sa volonté de voir appliquer le principe du droit de chacun-e à choisir les conditions de sa fin de vie quand celle-ci apparaît comme proche et inéluctable. Quelles conditions et garanties obtenir pour que ce droit puisse s'appliquer de façon éthique et sans dépendre de l'appréciation du seul corps médical ?	LYO- <b>Il faut défendre l'accès pour tous aux soins palliatifs, développer les structures d'accueil, le nombre de lits dédiés, les équipes mobiles intervenant dans les EHPAD et à domicile. Il faut favoriser la formation à cette expertise qu'est le soin palliatif.</b> <b>Il s'agit de faire connaître la loi actuelle et en particulier la possibilité de directives anticipées même si</b> La législation actuelle sur la fin de vie a montré ses limites. Toute réforme se heurte cependant au refus et au blocage de la part des courants politiques et religieux les plus conservateurs. Le SNES-FSU réaffirme sa volonté de voir appliquer le principe du droit de chacun-e à choisir les conditions de sa fin de vie quand celle-ci apparaît comme proche et inéluctable. Quelles conditions et garanties obtenir pour que ce droit puisse s'appliquer de façon éthique et sans dépendre de l'appréciation du seul corps médical ? <b>Ce droit doit s'appliquer de façon éthique et sans dépendre de l'appréciation du seul corps médical.</b>
070		LYO-
071	6.4 Protéger les mineurs de l'exploitation sexuelle	LYO-
072	Face à l'ampleur du phénomène prostitutionnel chez les mineurs, le plan gouvernemental annoncé à l'automne 2021 est nettement insuffisant et met de côté le rôle éducatif que peut jouer l'éducation nationale, notamment en déconstruisant les représentations qui conduisent certaines victimes à ne pas se considérer comme telles.	LYO-
073	Comment intégrer cette lutte dans l'éducation sans se contenter d'un discours informatif et moralisateur ?	LYO-
074		LYO-
075	Fiche 7 – Lutter contre toutes les discriminations	LYO-
076	Le SNES-FSU combat toutes les discriminations et les mandats des congrès précédents sont toujours d'actualité. Il est cependant nécessaire d'en préciser ou développer certains.	LYO- Le SNES-FSU <b>réaffirme son</b> combat <b>contre</b> toutes les discriminations et les mandats des congrès précédents sont toujours d'actualité.
077	7.1 Faire barrage au racisme, à l'antisémitisme, à la xénophobie	LYO- <b>7.1 Faire barrage à toute forme de racisme et à la xénophobie</b>
078	Les actes racistes, xénophobes et antisémites se multiplient, encouragés par la banalisation dans le débat public de discours issus de l'extrême droite. La nécessaire lutte contre le terrorisme islamiste est dévoyée pour diviser les catégories populaires et le salariat selon les origines et/ou les confessions.	LYO- Les actes racistes <b>et</b> xénophobes <b>et</b> antisémites se multiplient, encouragés par la banalisation dans le débat public de discours issus de l'extrême droite.
079	Le SNES-FSU continue de lutter contre le racisme et les discriminations sous toutes leurs formes et quelles qu'en soient les victimes. Comment l'École peut-elle mieux jouer son rôle dans la défense de ces principes sans devenir une entreprise de surveillance des jeunes ?	LYO-
080		

081	7.2 Ouvrir l'école aux personnes trans	LYO- <del>7.2 Ouvrir l'école aux personnes trans</del> . <b>Lutter contre les LGBTIphobies</b>
082	Les difficultés rencontrées dans le milieu scolaire par les personnes trans, qu'elles soient élèves ou personnels, sont patentées. Quelles revendications mettre en avant pour répondre à leur situation ?	LYO- <b>Les discriminations LGBTIphobes peuvent prendre de multiples formes : violence verbale, physique et sexuelle, harcèlement, ostracisation. Bien souvent les actes LGBTIphobes sont invisibilisés dans les établissements scolaires. Des élèves ou des collègues peuvent ne pas témoigner ou ne pas réagir verbalement s'ils ou elles sont témoins ou victimes de LGBTIphobie</b> Quelles revendications mettre en avant pour répondre à leur situation ? <b>Le SNES-FSU doit dénoncer tout acte de discrimination et accompagner les personnels victimes.</b> <b>Il faut réfléchir à des droits à congés spéciaux pour le suivi médical qu'exige parfois la transidentité. Le droit de chacun à disposer de son corps et à choisir son identité de genre doit être réaffirmé.</b> <b>Par ailleurs, le harcèlement peut toucher tous les élèves. Le SNES-FSU dénoncera tout acte de harcèlement tant des élèves que des personnels et demande que la lutte contre le harcèlement soit intégré dans la formation des enseignants.</b>
083		LYO-
084	7.3 Respecter les droits des personnes incarcérées	LYO-
085	Le gouvernement poursuit une politique du tout carcéral, malgré des conditions de détention indignes et des droits souvent déniés aux personnes incarcérées. Comment le syndicalisme peut-il agir pour faire cesser la politique de surexploitation du travail des détenus (absence de garanties, non application du droit du travail, rémunérations très faibles).	LYO-
086		LYO- <b>7.4. Lutter contre l'âgisme</b> <b>Les discriminations liées à l'âge touchent aussi bien les jeunes que les personnes âgées.</b> <b>Les jeunes en sont victimes dans leurs premiers emplois souvent mal rémunérés au prétexte d'un manque d'expérience, dans le refus d'attribution d'aides sociales aux plus jeunes et de mise en place d'une allocation d'études, par exemple.</b> <b>Des campagnes insidieuses présentent les retraités (les "boomers") comme des nantis égoïstes, responsables du dérèglement climatique dû à leurs excès de consommation, profitant de grasses retraites indues, incapables de solidarité avec les plus jeunes...</b> <b>Le SNES FSU poursuivra son action de dénonciation de ces campagnes de division, agira en faveur de la solidarité intergénérationnelle en promouvant des actions permettant à toutes les tranches d'âges de lutter et de vivre en harmonie sans tomber dans le piège grossier de l'âgisme.</b>
087	Fiche 8 – Défendre les droits et libertés dans le monde	LYO-

088	8.1 Pour la paix, le désarmement, le développement des droits démocratiques	LYO-
089	Les replis identitaires et nationalistes ainsi que les volontés de grandes puissances de s'affirmer dans un monde dont la géopolitique est en pleine redéfinition ont conduit à la multiplication des conflits dans le monde. Le SNES-FSU estime que le développement des droits démocratiques est une des conditions de la paix, tout comme le recours à la diplomatie et au multilatéralisme dans le cadre du droit international. Il continuera de s'engager pour le désarmement, notamment nucléaire.	LYO-
090	Il condamne guerre que mène la Russie contre l'Ukraine et la déstabilisation qu'elle provoque à l'échelle mondiale. Il appelle au retrait des troupes russes et à une solution négociée de retour à une paix durable dans le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.	LYO- Il condamne la guerre que mène la Russie contre l'Ukraine et la déstabilisation qu'elle provoque à l'échelle mondiale. <b>Il soutient les initiatives de solidarité avec le peuple ukrainien (convois de médicaments, accueil des réfugiés, etc.).</b> Il appelle au retrait des troupes russes et à une solution négociée de retour à une paix durable dans le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.
091		LYO-
092	8.2 Pour une autre politique des migrations	LYO-
093	Les migrants qui fuient les guerres, les dérèglements climatiques, la pauvreté, le mépris des droits sont stigmatisés et pourchassés dans les territoires où ils ont cherché refuge. La logique répressive, sur fond de xénophobie, mise en place en Europe notamment, se traduit par la mort de centaines de réfugiés contraints de recourir aux réseaux criminels des passeurs. Des règles et des canaux légaux d'immigration sont nécessaires pour faire cesser ces situations. Comment assurer des conditions d'accueil dignes aux migrants ? Comment impulser une politique volontariste en ce sens à l'échelle de l'UE ? Quelles relations le SNES et la FSU doivent-ils développer avec les associations de défense des droits des migrants afin de populariser leur action ?	LYO- <del>Comment assurer des conditions d'accueil dignes aux migrants ?</del>  Assurer la légalité de l'immigration est nécessaire pour faire cesser ces situations <b>et assurer la libre circulation et installation de tous dans des conditions dignes.</b> <del>Comment assurer des conditions d'accueil dignes aux migrants ? Comment impulser une politique volontariste en ce sens à l'échelle de l'UE ? Quelles relations le SNES et la FSU doivent-ils développer avec les associations de défense des droits des migrants afin de populariser leur action ?</del> <b>Des militants SNES-FSU sont engagés dans la défense des droits des migrants, notamment au sein de RESF. Cet investissement doit être renforcé pour faire évoluer la loi en positif, notamment le CESEDA (Code de l'Entrée et du Séjour des Étrangers et du Droit d'Asile) et obtenir de nouveaux droits, tels que le droit au travail pour tous, la prise en charge des mineurs étrangers par l'aide sociale à l'enfance, la fin du harcèlement concernant leur âge, leur scolarisation et l'attribution d'un titre de séjour pérenne à 18 ans ainsi que la fermeture des Centres de Rétention Administrative (CRA).</b>
094		LYO-
095	8.3 Palestine	LYO-
096	Le SNES-FSU rappelle son engagement en faveur de la reconnaissance internationale, et notamment par la France, de l'Etat Palestinien, dans le cadre du droit international, comme un des moyens d'avancer vers la paix dans cette région. Il dénonce la politique de colonisation des territoires occupés, et des autres violations des conventions de Genève, qui sont régulièrement perpétrées par l'Etat d'Israël. Il estime que les deux peuples ont droit de vivre en paix dans le cadre de frontières sûres et reconnues, définies par les résolutions de l'ONU.	LYO- <del>Le SNES-FSU rappelle son engagement en faveur de la reconnaissance internationale, et notamment par la France, de l'Etat Palestinien, dans le cadre du droit international, comme un des moyens d'avancer vers la paix dans cette région. Il dénonce la politique de colonisation des territoires occupés, et des autres violations des conventions de Genève, qui sont régulièrement perpétrées par l'Etat d'Israël. Il estime que les deux peuples ont droit de vivre en paix dans le cadre de frontières sûres et reconnues, définies par les résolutions de l'ONU.</del>

		<p>La poursuite de l'implantation de colonies à Jérusalem Est et dans les territoires occupés, le blocus et le choix de la guerre de mai 2021 à Gaza rendent improbables la perspective de la fin du conflit colonial mené par Israël. À l'heure actuelle, la colonisation, les violations quotidiennes des droits humains dont sont victimes les palestiniens empêchent de fait la solution de deux États, portée historiquement lors des accords d'Oslo. C'est cette solution que le SNES-FSU doit continuer à porter avec toutes les forces de la paix dans le respect du droit international. Le SNES-FSU dénonce la situation d'apartheid dont ils et elles sont victimes dans la société israélienne. Le SNES-FSU prendra une part active aux campagnes de soutien à la juste lutte du peuple palestinien et notamment à celles initiées par la société civile palestinienne, notamment BDS ou par les pacifistes israéliens. En Europe, il rejoint le réseau syndical ETUN de solidarité avec les travailleurs et travailleuses palestiniens.</p> <p>Le SNES-FSU s'oppose, par ailleurs, au projet colonial sioniste. Il refuse l'instrumentalisation de l'antisionisme à des fins politiciennes pour faire taire les critiques de la politique israélienne. Il dénonce l'amalgame fait notamment par le chef de l'Etat entre antisionisme et antisémitisme. Il se prononce pour des sanctions contre l'État d'Israël tant qu'il ne respectera pas le droit international</p>
097		LYO-

### **Vote du Texte**

*Pour : 48– Contre : 2– Abstention : 0– NPPV : 0*